



LE JEU DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL :

berner les populations et empocher la mise !

(Zone de Développement Eolien du Haut Forez, : prévision pour 40Mw :

13 éoliennes de 3 Mw ou 20 éoliennes de 2Mw)

Gigantesque mensonge organisé par les opérateurs et politiques, le marché de l'éolien inonde le pays sous couvert d'écologie, « d'énergie propre du développement durable ».

Quelle est le véritable enjeu ?

Les inconvénients de l'éolien ont été largement dénoncés et entrent aujourd'hui dans l'information grand public. Emissions télévisées, débats radiophoniques, informations internet, tentent de rétablir la vérité en dénonçant l'emprise industrielle de l'éolien dans la vie de chaque citoyen.

Les thèmes suivants sont abordés avec témoignages des gens du terrain qui subissent ces nuisances au quotidien :

➤ **Importante dégradation des sites concernés**, lors des constructions : routes d'accès, fondations, plateformes d'implantation, enfouissement total du réseau électrique à 15 kms (vol d'oiseau !...) du raccordement, bétonnage et grillage. D'autre part, dévastation irrémédiable des plus beaux paysages, en particulier de montagne. Il faut savoir qu'une seule éolienne de 2 Mégawatts exige **six à sept convois exceptionnels pour véhiculer les différents éléments sur place** (mât, nacelle, rotor et pales, matériels électrique, électronique, pneumatique...). Chacun peut juger de l'esthétique de ces usines à vent, mais aussi de leur « **pollution visuelle colossale qui tue le tourisme** »!

➤ **Propagation de bruit** qui vient troubler la quiétude de nos campagnes de jour comme de nuit ; il est possible d'implanter une éolienne à moins de 500 mètres, à vol d'oiseau, de toute habitation, et aucune recommandation pour les abords de routes ! Rappelons qu'une éolienne de 2 Mw dépasse 120 mètres et les constructeurs promettent ...moins de 5db d'élévation de bruit le jour et 3db la nuit ?! Faites de doux rêves...

➤ **Dévalorisation des biens immobiliers** : on ne peut imaginer un acheteur potentiel recherchant « une maison avec éolienne à proximité », d'autant que l'un des critères des acheteurs est forcément le calme et la sérénité dans nos montagnes. Même éloignée, l'éolienne constituera toujours un motif de nuisance pour négocier à la baisse : difficilement contestable ! Communes concernées et limitrophes, faites vos jeux.. à moins 40%!

➤ **Transformation radicale du patrimoine** que nous ont légué nos parents (forêt défrichée, fruits sauvages détériorés, faune et flore anéanties...). Les randonnées à travers landes et bois, dans un décor sauvage, ne seront plus que souvenirs ; on imagine mal les promoteurs repiquant les myrtilles ou framboises et semant l'arnica ou gentiane après leur passage, alors qu'ils prétendent « remettre en état ».

➤ **Pollution lumineuse supplémentaire** engendrée par les flashes obligatoires pour l'aviation civile, émis toutes les 5 secondes en haut des mâts. L'illumination d'un monument (agréable à voir) est une douceur pour les oiseaux nocturnes face à ces puissantes pulsations lumineuses...

➤ **Danger pour les oiseaux**, en particulier lors des migrations alors que les vols compacts avancent souvent par temps de brouillard et de pluie. L'éolienne, obstacle mortel, peut engendrer des destructions importantes. Très sagement, les promoteurs disent tenir compte des couloirs migratoires...

La liste est longue et déprimante... EDF, obligée de racheter très cher l'électricité produite, répercute le coût sur votre facture (voir ligne CSPE) ! Quels sont alors les avantages de l'éolien, tant loués sur les ondes ?

Les communautés de communes et les mairies sont démarchées par les opérateurs pour la création de ZDE. Elles sont appâtées avec **l'argent**, le nerf de la guerre ! Reconnaissons que, dans nos petites communes très pauvres, nous pouvons comprendre l'influence du chant des éoliennes, mais les habitants ne veulent pas « trinquer » à n'importe quel prix. **Notre santé ne se joue pas à la roulette Russe...**

La cause des éoliennes n'est pas défendable ; elles fonctionnent 25% du temps dans les conditions optimales et sont relayées par les centrales, génératrices de CO2 ! Il s'agit d'un gigantesque business, orchestré par d'habiles opérateurs qui ont su faire voter des lois couvrant le scandale, incitant les collectivités locales à « installer de l'éolien » suivant des programmes préétablis...Les prévisions sont écrites ; le nombre d'éoliennes en France en 2020 devrait être 8000 pour 25000 Mw... Nos enfants et petits enfants seront sans doute ravis de voir tournoyer les pales gigantesques dans un décor désertique, alors qu'ils auront oublié ou pas connu la saveur des fruits des bois ! Ils paieront à nouveau pour le démantèlement très couteux dans 15 à 20 ans, au plus tard...! Merci qui ?

Trop de nuisances, trop de risques, trop de dégradations pour une location de terrains communaux et une taxe dérisoires, aux vues des bénéfices exorbitants empochés par les opérateurs. Il s'agit d'exploitation de la misère humaine, sans état d'âme pour nos sites remarquables, chargés d'histoire et d'art.

Nous sommes tous concernés : nous avons déjà été berné par l'amiante (paraît-il sans danger) et dont meurent nos anciens aujourd'hui, par la vache folle et la grippe aviaire. Nous avons su refuser l'infusion du vaccin « empoisonné » de Mme Bachelot, même si nous l'avons payé. **Allons-nous laisser vendre nos terres par les communautés de communes, pour implanter des usines hideuses, néfastes, sans personnel, et subir quotidiennement ces machines nuisibles ? Réagissons et faisons connaître notre opposition au scandaleux projet de la ZDE du Haut Forez.**

Seul, vous ne pouvez rien, mais ensemble nous les forcerons à entendre la voix de la raison : aidez l'association « VENT DU HAUT FOREZ » en signant massivement la pétition qui rejette ce projet. Merci.